

Commission de contrôle de la paie vole en éclats

Les comptables publics réhabilités !

Une commission de contrôle de la paie anéantie. Jamais un sans deux, t-on. Après la compromission flagrante de la plupart des comptables des services de l'Etat Kivu et leur mise à disposition de la justice (voir JUA n° 270 du 23 mars et 13 avril 1985), voici qu'on parle de leur réhabilitation sans autre forme de procès.

Les uns ont repris leur job et les autres appréhendent à le faire sans qu'aucune action administrative régulière ait pourvu à leur remplacement. Cela quand sait qu'une campagne de tapageuse de récupération de l'argent de l'Etat avait commencé à porter des fruits révélateurs.

Pour les seuls mois de février et de mars 1985 en effet, la commission régionale de contrôle que préside le vice-gouverneur du Kivu a pu récupérer au profit du Trésor public une minuscule somme de 588.000 zaires. A raison de 294.275,76 Z. pour le Code 0434 de Bukavu, 77.084,12 Z. pour le Code 0435 de la sous-région de Bukavu, 3.733,42 Z. pour le Code 0435 de l'Enseignement national à Bukavu, 28.881,81 Z. pour le Code 0436 de la sous-région du Nord-Kivu, 3.175,92 Z. pour le Code 0437 de la sous-région du Sud-Kivu, 2.330,79 Z. du Code 0438 du Maniema et 539,29 Z. du Code 0479 de l'Enseignement national au Maniema. Le relevé de ces montants date du 13 avril 1985.

Selon le président de la commission régionale, le citoyen Edjonga, ce montant avait été déposé par un compte en sus-pensé à la Banque du Zaïre d'où il a été versé au compte du Trésor public après un contrôle postérieur opéré par la commission nationale mandatée par le Conseil exécutif. Cette procédure a permis à l'autorité régionale de payer à certains ayant-droit de dernière minute de récupérer leurs salaires.

Le montant logé dans le compte en suspens

comprendait l'argent récolté à Bukavu et au Sud-Kivu, soit 1.277.185,10 Z. cependant que les autres montants avaient transité par la Banque Commerciale Zaïroise à Kindu et à Goma.

Il faut néanmoins signaler que l'opération de contre-vérification ne s'est pas terminée sans faille. D'autant que le comportement des envoyés du Conseil exécutif a amené l'autorité régionale à les traduire devant la Justice pour irrégularité. De source autorisée, il appert que ces derniers avaient tenté de se substituer aux comptables publics (à quel dessein ?) au moment de la signature des bordereaux de versement des montants récupérés dans le Trésor.

Tout compte fait, la procédure a été suivie d'un classement sans suite de leur dossier judiciaire pour, semble-t-il, une question de contradiction dans les instructions émises de Kinshasa et transmises aux deux commissions.

Ce serait là aussi le leitmotiv de la réhabilitation des comptables publics de Bukavu, Sud-Kivu, Maniema et Nord-Kivu dont on avait découvert le petit jeu, celui de couvrir pour leur compte et celui de leurs comparses de la capitale, nombre de salaires d'agents décédés, fictifs, déserteurs ou autres retraités.

Dès lors, que faudrait-il en conclure, sinon que les instructions de Kinshasa doivent être précieuses et que la Justice doit pouvoir tirer au clair certains dossiers qui compromettent le meilleur exercice du social.

Enfin, le souhait de tous est de voir la commission régionale poursuivre son travail. Car après février et mars, les autres mois de l'année risquent de nous réserver des surprises plus graves.

A bon entendeur !

Kajangu Mususu.

Kindu : un 20 mai plutôt triste

Lecteur régulier de notre journal, je vous écris, pour la première fois, pour vous relater de quelle façon la fête du 20 mai s'est déroulée chez nous à Kindu. Un 20 mai plutôt triste.

Que s'est-il passé au juste ? A la Place de la Révolution (à la tribune) devant un public très nombreux de militantes et militants, le ballet sous-régional d'animation s'est produit et a présenté des chansons et slogans révolutionnaires riches en enseignement qui étaient entrecoupés par des saynètes dénonçant certains maux dont souffre la population dans les formations médicales, la façon de servir des O.P.J. et invitant la population aux travaux des champs et au Salongo conformément à la décision du Conseil exécutif. Le président sous-régional et commissaire sous-régional le citoyen Draso a félicité, séance tenante, ce ballet et le public l'a applaudi frénétiquement.

Dans, l'après-midi, de cette journée, la masse militante s'est rendue au stade Lumumba vivre un spectacle sportif opposant l'équipe championne de Kindu contre celle de Kasongo. Et c'est alors que survint le scandale. En effet, après le match et la remise des prix par le commissaire sous-régional, celui-ci s'est embarqué dans sa jeep pour la résidence. Et à la surprise désagréable du public, à ce moment même, l'animateur politique sous-régional, le citoyen Ondjo Djenda Lushimba, qui coordonnait l'animation l'avant-midi s'est retrouvé entre les mains des gendarmes, traîné les pieds en l'air comme on en fait d'habitude avec les bandits armés. Cela sur ordre d'un officier militaire local qui, selon les militaires, aurait agi dans le cadre de la sauvegarde de l'honneur militaire.

Conduit sous escorte jusqu'au cachot, il reçut environ 50 coups de matraque avant d'être relâché sur intervention et ordre du n° 1 du Maniema et du commandant de bataillon. Quel scandale !

Deux versions sont données par l'opinion publique à la suite de cet incident ! La première serait une citoyenne qui fut agent à la Mopap et qui, pour des raisons qui nous échappent, a été écartée du service début mai en cours. La deuxième et c'est celle qui apparaît plausible, ce sont les saynètes présentées par le ballet sous-régional, l'avant-midi.

Et pourtant les faits dénoncés par le ballet étaient réels. La population se demande à qui revient finalement le rôle de dénoncer les abus si même le Parti n'en a plus droit. Et ce qui est grave c'est que même le service médical menace ces pauvres militants jurant de ne plus soigner à bon coeur tout(e) animateur(trice) ou un cadre quelconque de la MOPAP.

Votre lecteur
Alumbi Oketo L. Bin Okamo
Habitant à Kindu.

MOTION DE SOUTIEN DU COMITE REGIONAL DU MPR/KIVU AU PRESIDENT-FONDATEUR DU MPR, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LE MARECHAL MOBUTU SESE SEKO KUKU NGBENDU WA ZA BANGA.

Les militants et militantes de la région du Kivu, groupés au sein du Mouvement Populaire de la Révolution sous la conduite de l'Homme du 24 Novembre, le Maréchal Mobutu Sese Seko promettent solennellement qu'ils ne laisseront pas les acquis de la Deuxième République sombrer ni se ternir par des déclarations tendancieuses et discourtoises du colonel Kaddafi.

Ils mandatent pour ce faire, le comité régional du MPR/Kivu de proclamer tout haut leur soutien et leur attachement toujours croissant au Guide...

Citoyen Président-Fondateur du M.P.R., Président de la République et Maréchal du Zaïre,

Indignés par les déclarations irrespectueuses du colonel Kaddafi, Président de la Jamahiriya Arabe Libyenne lesquelles déclarations portent atteinte à votre auguste Personne et partant à toute la grande famille du Mouvement Populaire de la Révolution, le Comité Régional du MPR/Kivu, réuni en séance extraordinaire ce mardi, 4 juin 1985 avec toute la population militante et révolutionnaire, mobilisée derrière lui, condamne avec véhémence ses propos discourtois et vous réitère son indéfectible attachement pour la sauvegarde des acquis de la Révolution Zaïroise authentique.

Toute agression d'où qu'elle vienne, sera repoussée et les auteurs taillés en pièces.

Puisse le Dieu Tout Puissant vous accorde longue vie pour le triomphe de notre Révolution.

Fait à Bukavu, le 4 juin 1985

Pour le Comité Régional du M.P.R./Kivu,
Endjonga Bokwa Bomon w'Onkoy

Gouverneur de Région a.i.

Nord-Kivu

LE DOMAINE DE KATALE A SON ECOLE

C'est au cours d'une tournée d'inspection que le président sous-régional du MPR et commissaire sous-régional du Nord-Kivu a découvert sur une colline de Katala-(Rutshuru) parmi les blocs des cafetiers une école patronnée par la société Domaine de Katala.

Une bâtisse en dur avec six classes du primaire. Selon les responsables de cette société, la construction de l'école fait partie d'une des oeuvres sociales de la société en ce début du septennat du social du Maréchal Mobutu.

Destinée aux enfants des travailleurs, l'école avec son cycle complet du primaire, encadre 264 élèves. Leurs instituteurs sont bien payés par la société et le minerval est aussi à charge de celle-ci. L'obtention des fournitures et autres livres scolaires est gratuite.

Pour ne pas s'écarter du programme national, l'école est sous la supervision de l'inspection pédagogique de la zone de Rutshuru. Suivant les explications fournies au commissaire sous-régional, le Domaine de Katala prévoit dans un avenir proche étendre ce genre de réalisation à Rubare et Rutshuru - centre ou la société exploite également des plantations.